



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de ROQUEFORT dûment convoqué le 6 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire l'Espace Arlabosse, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de suffrages exprimés : 18

Présents :

Mesdames : TEULET Nathalie – MELLAC Thérèse – FONTAINE Claudine – VILANOVA Monique - FOURNIER Claire

Messieurs : FOURNIER Patrice – CHAU-VAN Jean-Louis – MOUCHOT Sébastien – NOIROT Jean-Louis – CHARPENTIER Johan - RAZAC Jean – ZANARDO Alain

Absent : Florence GIRARDEY, GINCHELOT Yves, MOUCHOT Anne-Sophie, DI-GIOVANNI Laure, BONNEFOY Jean-Louis, Samuel FEMANDY, Cédric BOSSUET

Procuration : Florence GIRARDEY donne pouvoir à ZANARDO Alain, GINCHELOT Yves donne pouvoir à CHAU-VAN Jean-Louis, MOUCHOT Anne-Sophie donne pouvoir à Sébastien MOUCHOT, DI-GIOVANNI Laure donne pouvoir à Johan CHARPENTIER, BONNEFOY Jean-Louis donne pouvoir à FONTAINE Claudine, Samuel FEMANDY donne pouvoir à FOURNIER Patrice.

Secrétaire de séance : NOIROT Jean-Louis

Monsieur le Maire fait l'appel des membres présents, le quorum est atteint, la séance est ouverte à 11h00. Monsieur Jean-Louis NOIROT est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire soumet ensuite à approbation le procès-verbal du précédent conseil municipal du 22 juin 2021 approuvé à la majorité.

73 10.07.2021 – RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS

Rapporteur : Jean-Louis CHAU-VAN

Suite à la demande de deux agents des écoles, nous avons dû réorganiser certains emplois du temps. En effet, un premier agent des écoles titulaire demande à modifier de façon significative son emploi du temps. Il est nécessaire donc de créer un poste adapté à ses nouveaux horaires. Ainsi il est proposé pour la rentrée 2021-2022 de créer un poste de 23h10 à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de créer un emploi d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à 23h10, à compter du 1^{er} septembre 2021.

74 10.07.2021 – ECOLES – SIGNATURE CONVENTION SOCLE NUMERIQUE

Rapporteur : Nathalie TEULET

Suite à la notification du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 5 juillet 2021 et afin de répondre à l'appel à projet pour le socle numérique des écoles, il est nécessaire d'autoriser le maire à signer la convention sur l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Le programme du volet équipement comprends : l'achat pour l'école primaire de 6 vidéoprojecteurs interactifs avec haut-parleur (environ 14 544 €). Le programme du volet ressources numériques comprends : 3 ordinateurs portables/ 1 PC (1996 €). Les ordinateurs ayant déjà été acheté sous l'ancien mandat, mais non équipés et donc non encore utilisés, il faudra les licences Windows, la protection anti-virus et leur mise en route. La subvention va s'élever à hauteur de 50 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres (3 abstentions) présents et représentés, décide d'autoriser le maire à solliciter une subvention et à signer la convention de partenariat.

La séance est clôturée à 11h35.

Secrétaire de séance



Jean-Louis NOIROT
Adjoint aux Travaux